

Composition du Groupe National « Ours » dans les Pyrénées

Le courrier d'invitation au Groupe National Ours lancé le 9 juin 2008 par le Préfet de la région Midi-Pyrénées indique une liste de destinataire dont nous pouvons penser qu'il s'agit de la composition du « Groupe National Ours ». Cette liste a été établie sans aucune concertation avec les parties. Il s'impose d'autorité avec une surreprésentation des administrations et une très nette sous représentation des élus locaux issus d'élection démocratiques pour représenter les territoires et habitants des vallées pyrénéennes. De même, il existe une très nette disproportion entre le nombre de représentants des associations de défense du patrimoine pyrénéen regroupées au sein d'une coordination ADIP et le nombre de représentants des associations environnementalistes qui sont ici mentionnées à titre individuel mais sont également regroupées au sein de CAP – Ours (Coordination Associative Pyrénéenne pour l'ours). Il est facile de constater une disproportion importante tout en notant une sous représentation des professions agricoles et l'absence des syndicats professionnels qui sont à la tête de l'action.

Manifestement, ce « groupe » n'a rien d'une structure de concertation mais semble être, plus précisément, la base d'une confrontation organisée par le Ministère de l'Ecologie. Ce qui paraît normal sur un plan historique où chaque Ministère, tous bords politiques confondus, a tout fait pour assurer cette confrontation depuis 25 ans.

M. le Préfet de Région Midi-Pyrénées, préfet coordonnateur de massif (Président)
M. le Préfet des Pyrénées-Atlantiques
M. le Commissaire de Massif

M. le Directeur de la Nature et des Paysages (DNP)
M. le Directeur Régional de l'Environnement de Midi-Pyrénées (DIREN)

M. le Directeur Général de la Forêt et des Affaires Rurales (DGFAR)
M. le Directeur Régional de l'Agriculture et de la Forêt Midi-pyrénées (DRAF)
M. le Directeur Départemental de l'Équipement et de l'Agriculture de l'Ariège (DDEA09)
M. le Directeur Départemental de l'Agriculture et de la Forêt des Pyrénées Atlantiques (DDAF64)
M. le Directeur Départemental de l'Agriculture et de la forêt des Pyrénées Orientales (DDAF66)

M. le Directeur des Etudes et de la Recherche de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS DER)
M. le Délégué Régional Sud Ouest de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS DR)

M. le Président du Parc National des Pyrénées (PNP)
M. le Président du Projet de Parc Naturel Régional des Pyrénées Ariégeoises

M. le Président de la Commission Permanente du Comité de Massif
M. le Président de l'Association Nationale des Elus de la Montagne
M. Augustin Bonrepaux, (intuitu personae), Président du Conseil Général de l'Ariège
M. Bernard Auban, (intuitu personae), Sénateur de la Haute-Garonne
M. Jean Lassalle, (intuitu personae), Député des Pyrénées Atlantiques

M. le Président de l'association des Chambres d'Agriculture des Pyrénées
M. le Président du service d'Utilité Agricole Montagne Méditerranéenne Elevage
Languedoc Roussillon.

M. le Président de la Fédération Pastorale de l'Ariège
M. le Directeur du Centre d'Etudes Pastorales Gestion de l'espace des Hautes Pyrénées
M. ou Mme le représentant de l'association des éleveurs transhumants des 3 vallées
M. le Président de l'Association des Bergers Hautes Pyrénées
M. le Président de la Pastorale Pyrénéenne (ndlr l'ancienne ACP)
M. le Président de la Commission d'Indemnisation Dégâts d'Ours du Parc National des
Pyrénées

3 représentants de la coordination Association pour le Développement de l'Identité des
Pyrénées, ADDIP

M. le Référent de la Coordination Associative Pyrénéenne pour l'ours (1)
M. le Président du Fonds d'Intervention Eco pastoral Groupe Ours Pyrénées
M. le Président de Nature Midi-Pyrénées
M. le Président de l'Association Pays de l'Ours, Adet
M. le Président de Ferus

M. le Directeur de territorial Sud Ouest de l'Office National des Forêts (ONF)
M. le Directeur du Centre Régional de la Propriété Forestière de Midi-Pyrénées
M. le Président de l'Union des Communes forestières du Grand Sud

M. le Président de la Fédération Départementale des Chasseurs des Pyrénées Atlantiques
M. le Président de la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Ariège
M. le Président de la Fédération Départementale des Chasseurs de la Haute-Garonne

M. le Président de la Fédération Communautaire des Accompagnateurs en Montagne
Pyrénéens

M. le responsable de l'antenne Pyrénées de la Direction des Etudes et de l'Aménagement
Touristique de la Montagne, d'observation et Ingénierie touristique France
Mme la Présidente de Sensibilisation Ours (Sours) (2)
Madame la Présidente du Comité Régional du tourisme de Midi-Pyrénées

M. le Président de la Commission Faune, Conseil National de protection de la Nature
M. le Directeur Général de la direction pour la biodiversité du Ministère de
l'Environnement du Royaume d'Espagne, (3)

M. Jon F. SWENSON (intuitu personae), expert technique de Norvège, Vice Président pour l'Euraste de l'Association Internationale pour la Recherche et la Gestion de l'Ours, co-président du comité d'experts pour les Ours Bruns européens du groupe de spécialistes de l'Ours de l'UICN (3)

Notes explicatives :

(1) **La Coordination Associative Pyrénéenne pour l'ours**, en abrégé, CAP-Ours, est une coordination qui inclus déjà les associations environnementalistes indiquées : Fonds d'Intervention Eco pastoral Groupe Ours Pyrénées (FIEP), Nature Midi-Pyrénées Association Pays de l'Ours – Adet, Ferus. Ceci revient à dire que les environnementalistes ont une double représentation avec un total de 6 membres y compris SOURS mentionné ci-dessous contre 3 pour les associations de la coordination ADDIP. Curieuse vision de la parité et de la démocratie.

(2) **Cette association n'a jamais eu de véritable activité.** Tous les acteurs s'intéressant à l'ours la découvrent avec cette liste. Selon le [Journal Officiel](#), elle a été déclarée ainsi :

Association : **SOURS (SENSIBILISATION OURS).**

No de parution : **20060049**

Département (Région) : **Pyrénées-Orientales (Languedoc-Roussillon)**

Lieu parution : **Déclaration à la sous-préfecture de Prades.**

Type d'annonce : **ASSOCIATION/MODIFICATION**

Déclaration à la sous-préfecture de Prades. *Ancien titre* : **SENSIBILISATION OURS (SOURS).**

Nouveau titre : **SOURS (SENSIBILISATION OURS).** *Nouvel objet* : sensibilisation à l'environnement (création, location, vente d'outils pédagogiques, animations et tous autres moyens susceptibles de concourir à la réalisation de cet objet social). *Siège social* : 66360 Py. *Courriel* : s.ours@free.fr. *Date de la déclaration* : 17 novembre 2006.

L'ADDIP étant représentée dans les Pyrénées-Orientales par les Jeunes Agriculteurs, syndicat professionnel négligé dans le groupe ours, il n'y a donc pas de véritable représentation des éleveurs de ce département qui sont néanmoins les premiers concernés par la problématique des grands prédateurs.

(3) **Il est assez surprenant que des étrangers**, même européens, fassent partie d'un groupe national alors que les élus politiques et socioprofessionnels légalement élus pour représentation des territoires, une population ou une activité concernée par la problématique ours en sont pratiquement exclus ou du moins y ont une représentation anecdotique.